

# Charte de l'écriture égalitaire pour hub.brussels

## Qu'est-ce que l'écriture égalitaire ?

L'écriture égalitaire (ou écriture inclusive) consiste en une série de techniques de rédaction ayant comme objectif de construire un langage non discriminant par rapport aux personnes de genre féminin ou, plus largement, par rapport aux personnes non binaires.

## Pourquoi inclure ?

hub.brussels défend toutes les diversités et ne pratique aucune forme de discrimination. Ce positionnement doit donc se décliner tant dans son accompagnement que dans son *tone of voice*, afin de donner une visibilité égale aux femmes, aux personnes non-binaires et aux hommes dans la langue et, ce faisant, dans nos représentations mentales.

## Quels en sont les avantages ?

Un texte en écriture égalitaire permet que tous les publics (même minoritaires) se sentent davantage concernés par les services de hub.brussels qui leur sont adressés, dans un souci d'universalité et d'accessibilité.

## Comment pratiquer l'écriture égalitaire ?

La langue française est riche et variée, et les techniques pour assurer l'inclusion de toutes et tous, tant à l'écrit qu'à l'oral, le sont donc tout autant ! hub.brussels demande dès lors que le personnel emploie obligatoirement les techniques de l'écriture égalitaire décrites ci-dessous, dans toutes les communications, tant externes qu'internes.

Vous les appliquerez en suivant les recommandations du tableau. La dernière colonne vous indique les types de textes pour lesquels la technique décrite est appropriée.

Les 5 premières techniques, que sont la féminisation, la formule double, les termes épiciènes, la stratégie de remplacement et le masculin générique, sont à utilisées selon les recommandations d'usage du tableau et en fonction de votre choix et facilité. Le point médian, en ce qu'il peut poser des difficultés de lisibilité pour les personnes malvoyantes, dyslexiques ou peu habituées à l'écrit, est à utiliser uniquement dans les textes pour lesquels l'espace disponible est limité, comme les offres d'emploi, les slogans, les affiches, les tableaux etc.

	Explication et exemples	Commentaires	Types de textes
1.	<b>Féminisation des noms de titres et métiers :</b> Utiliser la forme féminine du nom de métier ou de fonction lorsqu'on parle d'une ou de plusieurs femmes		
	<i>Un entrepreneur / une entrepreneuse</i> <i>Un ambassadeur / une ambassadrice</i> <i>Un commerçant / une commerçante</i>	Référence : « Mettre au féminin », guide des formes féminines des noms de métier, fonction, grade ou titre, à consulter dans l'Arrêté	Le personnel doit obligatoirement utiliser cette forme <b> dans toute communication dès que l'on</b>

	Un directeur général/une directrice générale Un Premier ministre/une Première ministre Un auteur/une autrice Chef-coq/cheffe-coq	du Gouvernement de la Communauté française (2022)	parle d'une ou de plusieurs femmes.
2.	<b>Formes doubles</b> Utiliser les formes féminines et masculines lorsqu'on parle d'un ensemble constitué de femmes et d'hommes		
	Les lecteurs et lectrices Les usagers et usagères Les citoyens et citoyennes Bonjour à toutes et à tous Celles et ceux	Pour éviter la longueur, on peut se contenter de l'utiliser dans l'accroche ou l'introduction du texte. Et dans le reste du texte, on utilisera les procédés 3, 4, 5 ou 6 décrits ci-dessous.	Le personnel doit obligatoirement utiliser cette forme dans <b>tout type de communication</b> dès que l'on s'adresse à un <b>groupe mixte</b> .
3.	<b>Termes épiciènes</b> ou noms non variables en genre Privilégier les mots dont la forme est la même au masculin qu'au féminin ou les mots qui désignent aussi bien une femme qu'un homme		
	Destinataire plutôt que interlocuteur.trice Artiste plutôt que créateur.trice Elève plutôt que écolier.e Partenaire plutôt que collaborateur.trice Une personne plutôt qu'un homme ou une femme	Est particulièrement utile lorsque l'on s'adresse à un groupe composé de femmes, d'hommes et de personnes non binaires.	Le personnel doit obligatoirement utiliser cette forme dans <b>tout type de communication</b> dès que l'on s'adresse à un <b>groupe mixte</b> , lorsque l'on veut éviter les formes doubles pour la longueur ou le point médian pour la lisibilité.
4.	<b>Stratégie de remplacement</b> Utiliser un collectif, une tournure avec un verbe ou une construction passive		
	L'équipe informatique (plutôt que les informaticien-nes) Si vous détenez (plutôt que si vous êtes détenteur-trice) Le document doit être renvoyé (plutôt que les candidat-es renverront le document)	Est particulièrement utile lorsque l'on s'adresse à un groupe composé de femmes, d'hommes et de personnes non binaires.	Le personnel doit obligatoirement utiliser cette forme dans <b>tout type de communication</b> dès que l'on s'adresse à un <b>groupe mixte</b> , lorsque l'on veut éviter les formes doubles pour la longueur ou le point médian pour la lisibilité.
5.	<b>Le masculin générique</b> On utilise le masculin pluriel pour désigner un groupe composé de femmes et d'hommes, lorsque le caractère mixte de l'ensemble du groupe a été préalablement établi de manière très claire et explicite.		
	Les Bruxellois Les Wallons Les spectateurs et spectatrices sont tous assis. Ils attendent le spectacle. Vous êtes tous et toutes invités à la fête des voisins. Les candidats peuvent tous et toutes se présenter à 8 heures.	Pour recourir à la forme masculine avec valeur générique, il est recommandé de vérifier au préalable : • Que le caractère mixte de l'ensemble des personnes visées est établi de manière claire par le contexte, le texte ou le discours ; • Qu'il n'y a aucune ambiguïté ou invisibilisation possible du genre ; • Que ce recours est justifié par des raisons d'économie, d'allègement ou de lisibilité.	Le personnel utilisera cette technique <b>seulement dans le cadre d'un texte long</b> : une norme juridique, un acte administratif complexe, lorsqu'il est évident que l'on se réfère à des groupes mixtes.
6.	<b>Point médian :</b> Ajouter la terminaison féminine précédée d'un point médian (Alt + 0183 sur Windows ; Alt + maj + F sur Mac)		
	Le-la citoyen-ne Le-la chef-fe Cet-cette employé-e Du-de la ministre Les étudiant-e.s diplômé-e.s Les usagers-ères Les entrepreneur.euses concerné.es	L'Arrêté recommande de l'éviter : - lorsque la terminaison est complexe. - sur le web : dans les titres et balises, car cela peut nuire au référencement (à remplacer par les autres techniques)	Le personnel doit utiliser cette forme <b>uniquement dans les communications</b> où l' <b>espace disponible est limité</b> : offre d'emploi, titre, slogan, tableau, formulaire, affiche, publications réseaux sociaux.

Cette charte a été rédigée avec le soutien de Anne Vervier, linguiste spécialisée en communication professionnelle écrite et en particulier en rédaction en langage clair. Anne Vervier a veillé à ce que cette charte respecte les recommandations du Décret « Féminisation »

*(2022) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), rédigées par le Conseil de la langue française de la FWB dont Anne Vervier est membre.*

# Quelques règles de grammaire

## Accord des noms composés

- **Adjectif + Nom (haut-fonctionnaire) ou Nom + Adjectif** (maréchal-ferrant) : l'adjectif et le nom se mettent au féminin

*Ex : haute-fonctionnaire, première ministre, maréchale-ferrante, aide-ménagère, sergente-majore*

Font exception les composés figés, où seul le nom varie.

*Ex : franc-maçonne (plur. = francs-maçonnes), nouveau-née (car nouvellement née)*

- **Nom + Nom** (avocat conseil, chef-coq) : le nom désignant la personne ou la fonction se met au féminin, tandis que le nom adjoint ne varie pas.

*Ex : avocate conseil, cheffe-coq, administratrice réseau*

Si les deux noms du composé désignent des personnes ou des fonctions, les deux se mettent au féminin

*Ex : apprentie-coiffeuse, autrice-compositrice, sapeuse-pomprière*

- **Nom + Préposition + Nom** (rédacteur en chef, garde du corps, metteur en scène) : le nom qui désigne la personne se met au féminin et le nom introduit par la préposition ne varie pas.

*Ex : rédactrice en chef, infirmière en chef, garde du corps, metteuse en scène*

- **Composé déverbal** : lorsque le composé est construit à partir d'un verbe suivi d'un nom (prête-nom, porte-parole, sage-femme), le composé ne se modifie pas au féminin.

*Ex : une porte-parole, une garde-malade, une rabat-joie*

Il en va de même pour sage-femme (étymologiquement «qui connaît les femmes») qui s'emploie au masculin et au féminin : *un sage-femme, une sage-femme.*

- **Pour les noms dérivés à l'aide d'un préfixe** (post-éditeur, téléacheteur ou sous-chef) : le féminin se forme en suivant les règles des noms simples correspondants.

*Ex : post-éditrice, téléacheteuse ou sous-cheffe*

## Accord des déterminants

Que le déterminant varie en genre (certains, certaines ; tous, toutes) ou soit épicène (des, les, ces, ses, etc.), il est recommandé de le **répéter** devant chaque nom : certains hommes et certaines femmes, le sportif et la sportive.

## Accord des adjectifs

Lorsque l'adjectif suit un doublet ou un support double de genres différents, on recourt habituellement à la valeur générique de la forme masculine au pluriel.

*Ex : les acteurs et les actrices connus.*

Rem : rapprocher le nom masculin de l'adjectif postposé à accorder permet d'atténuer la rupture de construction : *les actrices et les acteurs connus*, au lieu de *les acteurs et les actrices connus*.

L'emploi d'un **adjectif épicène** avec une formulation double n'impose pas d'ordre particulier des doublets.

*Ex : Les chercheurs et les chercheuses disponibles.*

Lorsque l'adjectif n'est pas épïcène et qu'il **précède** le nom, il est recommandé de répéter l'adjectif.

Ex : *Les meilleurs footballeurs et les meilleures footballeuses.*

Lorsque des termes à accorder se trouvent tant à gauche qu'à droite des noms, il est recommandé, lorsque le texte ne s'en trouve pas alourdi de manière excessive, de répéter les adjectifs et les déterminants.

Ex : *Certaines femmes compétentes et certains hommes compétents.*

## Accord des pronoms

**Les pronoms variables en genre** (il, elle ; celui, celle ; chacun, chacune) s'utilisent de deux manières.

- 1 Soit on utilise **la forme masculine avec valeur générique** (il, celui, chacun) pour renvoyer à un individu dont on ignore le genre ou à un ensemble mixte lorsque le caractère mixte du groupe évoqué est clairement établi par le contexte :

Ex : *C'est celui qui le dit qui l'est sera* généralement interprété comme pouvant renvoyer à une personne **quel que soit son genre**.

- 2 Soit on utilise le **doublet de pronoms**, ce qui est l'usage privilégié dès que l'on estime que la forme masculine à valeur générique risque d'être interprétée comme une forme masculine ou qu'il convient de visibiliser les femmes.

Ex : *Celles et ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire dès à présent.*

Dans ce cas, le recours à la périphrase « la personne » permet également de renvoyer à des individus des deux sexes : *toute personne qui en fait la demande sera contactée par notre service.*

## En résumé

Situation	Accord
• Lorsque le sujet est un doublet ( <i>les étudiantes et étudiants</i> ) ou un groupe de noms de genres différents ( <i>les chanteuses et les danseurs</i> )	○ accordez au masculin (dans sa valeur générique) pluriel, en plaçant le nom masculin le plus près du verbe. <i>Les étudiantes et étudiants ont été invités à la cérémonie.</i>
• Lorsque le déterminant varie en genre ( <i>certain, certaines ; tous, toutes</i> )	○ répétez le déterminant devant chaque nom. <i>Certains lecteurs et certaines lectrices ; tous les hommes et toutes les femmes...</i>
• Lorsque l'adjectif ou le participe passé précède le premier des termes avec lesquels il doit s'accorder	○ répétez l'adjectif. <i>Les meilleurs danseurs et les meilleures danseuses...</i>
• Lorsque l'adjectif ou le participe passé suit un doublet ou un groupe de termes de genres différents	○ accordez au masculin (dans sa valeur générique) pluriel, en plaçant le nom masculin le plus près de l'adjectif ou du participe. <i>Les chanteuses et chanteurs connus.</i>
• Lorsqu'un pronom reprend un doublet ou un groupe de termes de genres différents	○ faites la reprise au masculin pluriel utilisé de façon générique. <i>Les chanteurs et chanteuses sont sortis de scène. Suite à la chaleur des applaudissements, ils sont venus saluer le public à plusieurs reprises.</i>